

CORMANTUEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.440.000 Euros
Siège social : Zone du Dragon – 1, Rue Eugène Martin - 55100 VERDUN
RCS : BAR LE DUC 487 748 725

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT AGO DU 30 JUIN 2025

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposerons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de **1.686.420 Euros** et d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » pour1.386.420 Euros
- Aux actions à titre de dividendes pour300.000 Euros

La Présidence

Signé par Fanny Raquillard
Le 12/05/2025

ID: tx_AoXnP6md33nE



Signé par :

Emmanuel BLAIN

55A1587D5D02417...

CORMANTUEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.440.000 Euros
Siège social : Zone du Dragon – 1, Rue Eugène Martin - 55100 VERDUN
RCS : BAR LE DUC 487 748 725

AGO DU 30 JUIN 2025 *EXTRAIT D'AFFECTATION DU RESULTAT*

Proposition de résolution d'affectation du résultat 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la certification des comptes par le Commissaire aux Comptes, approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **1.686.420 Euros** de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » pour **1.386.420 Euros**
- Aux actions à titre de dividendes pour **300.000 Euros**

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à la majorité des associés.

Certifié conforme
Le Président

Signé par :

Emmanuel BLAN

55A1587D5D02417...

CORMANTUEL

1 rue Paul Eugene Martin Zone du Dragon 55100 VERDUN

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :CORMANTUEL

Adresse de l'entreprise1 rue Paul Eugene Martin Zone du Dragon 55100 VERDUNDurée de l'exercice précédent *112

Numéro SIRET *487748725000024

Néant

		Exercice N clos le,31112210214			
		Brut1	Amortissements, provisions2	Net3	
ACTIF IMMOBILISÉ * <div>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</div> <div>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</div> <div>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</div>	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ	certifié conforme	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	Signé par :Emmanuel BLAZIN55A1587D5D02417...	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 7211 721	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30 96825 4855 483	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	10 054 62610 054 626	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	541 467541 467	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 8981 898	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	4040	
	TOTAL (II)		BJ	BK	10 630 72027 20610 603 513
	ACTIF CIRCULANT <div>STOCKS *</div> <div>CRÉANCES</div> <div>DIVERS</div> <div>Comptes de régularisation</div>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	20 36220 362	
Autres créances (3)		BZ	CA	8 8588 858	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	58 32858 328	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	571571	
TOTAL (III)		CJ	CK	88 11988 119	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
Payables de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	10 718 83927 20610 691 633	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :CP541 467

(3) Part à plus d'un an :CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CORMANTUEL

1 rue Paul Eugene Martin Zone du Dragon 55100 VERDUN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		CORMANTUEL		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 440 000...)	DA	1 440 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	144 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 276 706		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 686 420		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	758 393		
		TOTAL (II)	DL	5 305 519	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 289 383		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 016 392		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 078		
	Dettes fiscales et sociales	DY	65 261		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	5 386 114		
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 691 633		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 959 889		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	122			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CORMANTUEL

1 rue Paul Eugene Martin Zone du Dragon 55100 VERDUN

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CORMANTUEL										Néant ☐ *			
Exercice N													
FranceExportations et livraisons intracommunautairesTotal													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC						
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF						
			FG	513 768	FH		FI	513 768					
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	513 768	FK		FL	513 768					
	Production stockée *								FM				
	Production immobilisée *								FN				
	Subventions d'exploitation								FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)								FP	2 048			
	Autres produits (1) (11)								FQ	2			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	515 818			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS				
	Variation de stock (marchandises)*								FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	70 176			
	Impôts, taxes et versements assimilés *								FX	6 991			
	Salaires et traitements *								FY	325 861			
	Charges sociales (10)								FZ	123 335			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions						GA	14 016			
									GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)								GE	8			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	540 388			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	(24 570)	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	1 883 245			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	55			
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM				
	Différences positives de change								GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO				
	Total des produits financiers (V)								GP	1 883 300			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	105 038			
	Différences négatives de change								GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT				
	Total des charges financières (VI)								GU	105 038			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	1 778 262		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	1 753 692		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat récapitulatif.

CORMANTUEL

1 rue Paul Eugene Martin Zone du Dragon 55100 VERDUN

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		CORMANTUEL		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	24 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	24 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	14 862		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	79 631		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	94 494		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(70 494)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(3 222)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 423 118		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	736 697		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	1 686 420		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	1 883 245	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	47 053	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 048	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
	CESSION IMMO CORPORELLES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				14 862	24 000		
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE				79 631			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 10 691 632,86 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 686 420,27 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel et outillage industriels	05 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les immobilisations financières de la société sont constituées de titres de participation et de créances rattachées à ces participations.

Les titres de participation sont les suivants au 31 décembre 2024:

- Titres de la société Gisaldo pour 749 384 euros, avec un pourcentage de détention de 99.88%;
- Titres de la société Nadflo pour 285 491 euros, avec un pourcentage de détention de 99.99%;
- Titres de la SCI Les Maisons d'Antoine pour 15 001 euros, avec un pourcentage de détention de 99.50%;
- Titres de la société Mirabella pour 2 253 476 euros, avec un pourcentage de détention de 95.24%;
- Titres de la SCI Victoria pour 6 358 393 euros, avec un pourcentage de détention de 99.99%.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

La société CORMANTUEL est en intégration fiscale avec la SAS MIRABELLA depuis le 1er janvier 2018 et la SCI VICTORIA depuis le 1er janvier 2022. La société CORMANTUEL est la société tête de groupe.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	1 721		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	75 955		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 227		2 240
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	80 903		2 240
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	10 387 480		809 289
Autres titres immobilisés	1 898		
Prêts et autres immobilisations financières	40		
TOTAL	10 389 418		809 289
TOTAL GENERAL	10 470 320		811 529

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			1 721	1 721
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport		49 725	26 230	26 230
Matériel de bureau, informatique, mobilier		728	4 738	4 738
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		50 453	32 689	32 689
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		600 676	10 596 093	10 596 093
Autres titres immobilisés			1 898	1 898
Prêts et autres immobilisations financières			40	40
TOTAL		600 676	10 598 031	10 598 031
TOTAL GENERAL		651 129	10 630 720	10 630 720

CORMANTUEL

1 rue Paul Eugene Martin Zone du Dragon 55100 VERDUN

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 721			1 721
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	43 834	13 754	34 863	22 726
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 227	261	728	2 760
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	48 782	14 016	35 591	27 206
TOTAL GENERAL	48 782	14 016	35 591	27 206

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	13 754				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	261				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	14 016				
TOTAL GENERAL	14 016				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	678 762	79 631		758 393
TOTAL Provisions réglementées	678 762	79 631		758 393
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	678 762	79 631		758 393
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		79 631		

CORMANTUEL

1 rue Paul Eugene Martin Zone du Dragon 55100 VERDUN

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	541 467	541 467	0
Prêts			
Autres immobilisations financières	40		40
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	20 362	20 362	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	2 764	2 764	
- T.V.A	6 094	6 094	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	571	571	
TOTAL GENERAL	571 299	571 258	40
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	122	122		
- plus d'un an	4 289 261	863 036	2 542 767	883 458
Emprunts et dettes financières divers	796 647	796 647		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 078	15 078		
Personnel et comptes rattachés	5 744	5 744		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 960	43 960		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	11 513	11 513		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 044	4 044		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	219 745	219 745		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	5 386 114	1 959 889	2 542 767	883 458
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	859 920			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	219 722			

CORMANTUEL

SAS au capital de 1 440 000 euros
Siège social : Zone du Gragon - 1 rue Eugène MARTIN
55100 VERDUN

R.C.S. : BAR LE DUC 487 748 725

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

2 Rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.90.80.00
Email : lecoudray@fiteco.com

À l'Assemblée Générale de la société **CORMANTUEL**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CORMANTUEL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point suivant.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas la totalité des informations prévues par cet article

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur

l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 29 juin 2025

FITECO,
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Emmanuel NEVEU
Associé